

Énoncé de position commune sur la variable linguistique

Mai 2013

Jacques Kenny, directeur général
Entité de planification des services de santé en français Érié St.Clair / Sud-Ouest
7515, prom. Forest Glade
Windsor (Ontario) N8T 3P5
519 948-1515, poste 201
jkenny@entite1.ca

Carole Lamoureux, directrice générale
Entité de planification pour les services en français dans les régions de Waterloo, Wellington, Hamilton, Niagara
3, rue Cross, bureau 204
Welland (Ontario) L3B 5X6
905 734-1579
clamoureux@entitesante2.ca

Hélène Roussel, directrice générale
Reflet Salvéo
Toronto Centre / Centre Ouest / Mississauga Halton
1415, rue Bathurst, bureau 202B
Toronto (Ontario) M5R 3H8
647 345-5502, poste 222
hroussel@refletsalveo.ca

Dominique Auger, directrice générale
Entité 4
Centre / Centre-Est / Simcoe Nord Muskoka
14 845, rue Yonge, bureau 310
Aurora (Ontario) L4G 6H8
1 855 726-8882, poste 804
d.auger@entite4.ca

Jacinthe Desaulniers, directrice générale
Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario
1173, chemin Cyrville, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1J 7S6
1-877-528-7565, poste 201
jdesaulniers@rssfe.on.ca

Diane Quintas, directrice générale
Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario
435, avenue Notre-Dame, bureau 206
Sudbury (Ontario) P3C 5K6
1-866-489-7484, poste 400
dquintas@rmefno.ca

Le Regroupement remercie le Réseau de l'Est pour sa contribution à l'élaboration de ce document.

Énoncé de position commune sur la variable linguistique

Enjeu

Le système de santé a recours aux données afin de planifier les services de santé offerts à la population et pour assurer une prise de décision éclairée¹.

À l'heure actuelle, nous constatons que les informations sur la santé des francophones de la province sont pratiquement inexistantes. Dans les faits, peu ou pas d'informations présentement utilisées à des fins de planification du système de santé ne documentent l'état de santé ou les services offerts aux francophones de l'Ontario².

Le manque de données probantes en santé sur les francophones :

- réduit considérablement les possibilités d'analyse des besoins de santé des individus et des communautés francophones;
- entrave la planification judicieuse des services de santé qui répondent aux besoins de cette population³.

Le Regroupement des Entités de planification des services de santé en français de l'Ontario souhaite identifier des éléments de solutions à l'absence de données probantes sur les francophones. L'établissement de *l'identité linguistique du client* est une avenue tout à fait déterminante pour pallier cette lacune.

Mise en contexte

L'identification des francophones

En 2009, l'Office des affaires francophones (OAF) de l'Ontario a adopté une nouvelle Définition inclusive de francophone (DIF), afin de considérer toute la diversité de la communauté francophone sans se limiter à la notion de langue maternelle. Conçue à des fins statistiques, la DIF inclut ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison, ce qui comprend un grand nombre de nouveaux arrivants en Ontario⁴.

¹ Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario. (2012). *Les variables linguistiques : un impératif pour une planification de services de santé adaptée aux besoins des francophones. État des lieux.*

² Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario (2012); Consortium national de formation en santé et Société Santé en français (2010); Gaboury (2009)

³ Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario. (2013). *Des données pour mieux planifier.*

⁴ Office des affaires francophones de l'Ontario. (OAF). *Les francophones de l'Ontario : Définition.*

Consulté le 30 mai 2013 sur le site Internet de l'Office des affaires francophones de l'Ontario : <http://www.ofa.gov.on.ca/fr/franco-definition.html>

Les variables linguistiques dans les bases de données

Le Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario a examiné de plus près la présence de variables linguistiques dans les bases de données administratives utilisées par les RLISS pour mieux comprendre l'utilisation des services de santé par les francophones et l'état de santé de ceux-ci.

Réalisée en 2012, l'étude démontre que parmi les 19 bases de données recensées :

- 12 bases de données ne collectent aucune variable linguistique;
- 7 bases de données collectent une ou des variables linguistiques, mais l'information est inaccessible pour 5 d'entre elles et inconstante dans le cas des 2 autres⁵ (voir graphique à l'annexe 1).

Défis

La fluctuation des méthodes de collecte de la variable linguistique contribue au manque de données probantes sur les francophones.

Bien pensées dans le cadre d'une initiative de recensement, les trois questions de la DIF posent des défis particuliers dans le contexte pratique :

- Il est laborieux de poser trois questions pour définir l'identité linguistique du client.
- Sur le plan humain, surtout dans un contexte d'urgence, ni le client ni le professionnel n'auront intérêt à prolonger l'échange.
- La multiplication des questions a un impact logistique pour ce qui est des systèmes informatiques.
- Dans un contexte de sondage ou de questionnaire, l'utilisation de trois questions n'est parfois pas possible ou appropriée⁶.

Éléments de solution

Considérant ces défis, le Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario⁷ a procédé à une réflexion importante sur l'application de la DIF. Il a passé en revue la documentation pertinente, notamment une étude régionale⁸ sur les pratiques actuelles des fournisseurs de services de santé (FSS). Il a discuté des enjeux avec différents acteurs provinciaux et nationaux, soit :

- le Bureau des services en français du ministère de la Santé et des Soins de longue durée
- l'Office des affaires francophones

⁵ Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario. (2012). *Les variables linguistiques : un impératif pour une planification de services de santé adaptée aux besoins des francophones. État des lieux.*

⁶ Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario. (2012). *Recommandation du Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario : Application pratique de la Définition inclusive des francophones.*

⁷ Note : Le Réseau de l'Est est l'une des six Entités de planification des services de santé en français de l'Ontario.

⁸ Chomienne, M-H., LeClerc, C., et coll. (2011). *Enquête exploratoire sur le recueil de la variable linguistique dans les données administratives des hôpitaux de la région du RLISS-Champlain.*

- le Commissariat aux services en français
- les RLISS de Champlain et du Sud-Est
- la Société Santé en français
- le Consortium national de formation en santé

En 2012, le Réseau de l'Est a recommandé aux RLISS de Champlain et du Sud-Est des questions spécifiques à poser pour identifier les francophones à des fins de planification.

À la suite des travaux menés par le Réseau de l'Est, le Regroupement des Entités a discuté des nombreux enjeux entourant l'identification des clients francophones du système de santé à des fins de planification.

Étant donné le risque d'une multiplication des façons d'identifier les francophones en province, le Regroupement des Entités est arrivé à une position commune.

Le Regroupement des Entités de planification des services de santé en français de l'Ontario identifie :

- le besoin d'une approche provinciale pour identifier les francophones à des fins de planification;
- le besoin urgent de congruence dans les questions, compte tenu des initiatives d'identification des francophones présentement en cours de développement dans plusieurs régions de la province.

Position adoptée

En l'absence d'une directive provinciale, le Regroupement des Entités adopte et recommande l'utilisation des questions suivantes, dans le respect de l'esprit de la DIF, pour identifier les francophones à des fins de planification.

Ces questions sont :

1. Quelle est votre langue maternelle?

R : Français, anglais, autre

2. Si votre langue maternelle est autre que le français ou l'anglais, dans quelle langue officielle du Canada êtes-vous le plus à l'aise?

R : Français, anglais

La deuxième question permettra d'inclure les nouveaux arrivants qui n'ont pas le français comme langue maternelle, mais qui ont une connaissance et une compréhension du français comme langue officielle, et ce, tel qu'avancé par la DIF.

Langue officielle et langue de préférence

Les deux questions recommandées par le Regroupement des Entités visent à identifier les francophones dans un but de planification des services. Correctement appliquées, elles constituent une variable linguistique menant à une donnée fiable.

La question sur la « langue de préférence » se pose davantage dans un contexte de *prestation* de services, c'est-à-dire au moment où l'organisme de santé s'enquiert des choix du patient. **La « langue de préférence » ne détermine pas l'identité linguistique du client, mais plutôt sa préférence langagière dans un contexte de service bien précis.**

Pour cette raison, la « langue de préférence » n'est pas recommandée comme variable d'identification linguistique des individus à des fins de planification. En effet, il s'agit d'une donnée dont le degré de fiabilité est très faible dans le contexte des francophones en situation minoritaire :

- La littérature démontre que dans un moment de vulnérabilité tel un problème de santé, les francophones ne demanderont pas leur service en français de peur que leur préférence langagière n'affecte négativement l'offre de service quant à la qualité, l'accessibilité à toutes les options de traitement, les délais de traitement, ou autre⁹.
- Une récente étude de Statistique Canada démontre clairement que la présence de professionnels de la santé de langue française capables de soutenir une conversation en français ainsi que la proportion de francophones dans une région donnée ont un impact sur l'utilisation du français avec les différents professionnels de la santé¹⁰.

Pertinente dans certaines situations de prestation de services, la question sur la « langue de préférence » peut s'ajouter à celles sur l'identité linguistique du client, sans s'y substituer.

⁹ Statistique Canada. (2011). *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Ontario*.
Rasfo. (2012). *La santé des francophones de l'Ontario : un portrait régional tiré des Enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)*.

Rasfo. (2011). *Les services de santé en français en Ontario : offre-demande-utilisation*.

Institut franco-ontarien (IFO). (2005). *Deuxième rapport sur la santé des francophones de l'Ontario*.

Santé Canada. (2001). *Barrières linguistiques dans l'accès aux soins de santé*.

Santé Canada. (2002). « Certaines circonstances » : Équité et sensibilisation du système de soins de santé quant aux besoins des populations minoritaires et marginalisées.

Santé Canada. (2008). *Évaluation de la validité des preuves présentées dans l'étude intitulée « Language Barriers in Health Care Settings : An Annotated Bibliography of the Research Literature »*.

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML). (2011). *L'offre de services de santé en français en contexte minoritaire*.

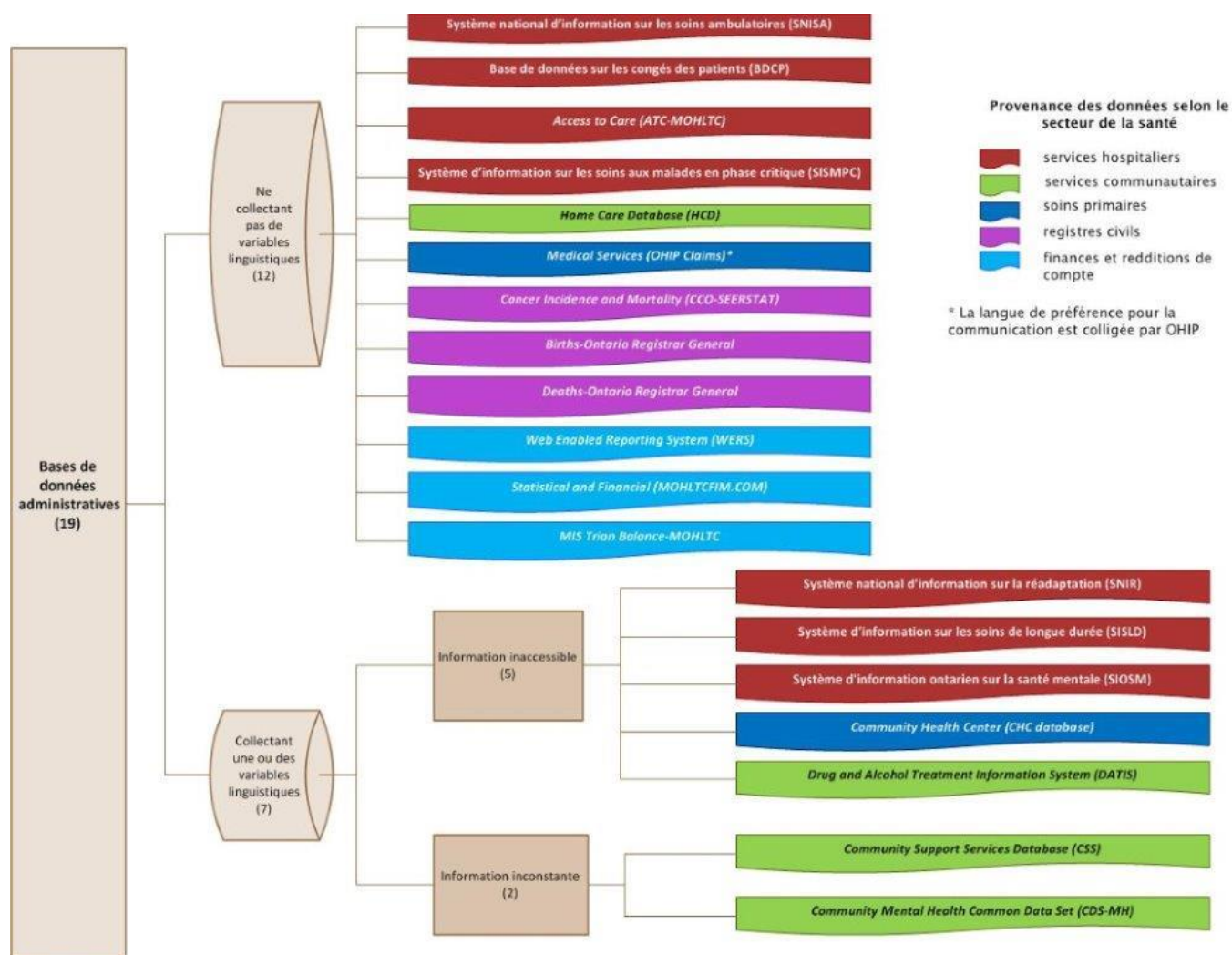
Puchala C., et coll. (2011). *Comparison of mental health services utilization in minority versus majority official language populations in Canada*.

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML). (2009). *Utilisation des services gouvernementaux de langue française*.

¹⁰ Corbeil, J.P. & Lafrenière, S. (2011). *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : des francophones de l'Ontario*, Statistique Canada, p. 50.

Annexe 1

Portrait des bases de données administratives¹¹



¹¹ Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario. (2012). *Les variables linguistiques : un impératif pour une planification de services de santé adaptée aux besoins des francophones. État des lieux.*